

2004 – une bonne récolte et une plantation pour les années à venir!

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 10 décembre 2004 –

Introduction

En 1974, le premier prix était attribué à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie construit par le gouvernement du Québec sur le site de l'ancienne école Aberdeen, face au square Saint-Louis. Ce geste de la Société d'architecture de Montréal, co-fondateur de Sauvons Montréal, était courageux et a d'ailleurs valu au jury la menace d'une injonction de la part des auteurs de cette « œuvre » dont on tente actuellement d'améliorer l'apparence, à défaut de régler le problème de son échelle.

C'est donc dire que 2004 marque le 30^e anniversaire de cette démarche qui visait d'abord à souligner les rendez-vous manqués avec la ville et son patrimoine vivant en termes de rénovations, de constructions neuves et d'aménagements ou encore de pratiques urbanistiques. Depuis, les jurys successifs réunirent près de 75 personnes qui, sur une base bénévole, ont participé à cet exercice civique dont le but premier n'est pas de décréter ce qui est laid et ce qui est beau. Non, les prix de Sauvons Montréal ne sont ni pas des palmarès de la laideur ou du bon goût en matière de décoration urbaine. Au contraire, dans son travail qui s'étend sur l'automne entier, le jury se penche sur la pertinence des réalisations en terme de programme ou de leur finalité culturelle ou environnementale. Il examine l'exemple que constituent les propositions – l'exemple dont il faudrait s'inspirer dans d'autres projets ou, au contraire, celui qu'il faut éviter. Les conclusions reposent donc sur des visites, sur des discussions, sur les impacts possibles de telle ou telle mention.

De cet examen 2004, on peut tirer deux grands constats. D'une part, les promoteurs et leurs projets sont de plus en plus habités par **une volonté de participer à l'amélioration de l'espace urbain** dans son ensemble. Il semble donc que l'ère des projets strictement égoïstes pour flatter des intérêts uniquement privés soit, sinon révolue, du moins mis en concurrence avec des projets de promoteurs qui véhiculent une sensibilité plus grande aux préoccupations urbaines, culturelles et communautaires.

D'autre part, il reste encore beaucoup à faire pour **réduire la vulnérabilité du patrimoine et le détournement des principes d'urbanisme**. On voit encore trop de démolitions – des édifices emblématiques comme l'ancienne église méthodiste de Lachine (1907), des ensembles industriels comme la Canadian Steel Foundry de Mercier (1912) ou des édifices de l'Expo 67 – souvent justifiées par des études dites « patrimoniales » qui semblent produites à cette fin. Ailleurs comme avec la tour Millenium, ce sont les principes du développement urbain durable qui sont contournés pour répondre aux intérêts locaux des arrondissements. Trop souvent enfin, on constate que des dossiers majeurs traités en évitant la tenue de véritables consultations publiques indépendantes au profit de processus politisés. Espérons donc que l'adoption du nouveau Plan d'urbanisme donnera des bases suffisamment fortes pour que l'arbitrage entre le court et le long terme se fasse avec la participation de la citoyenneté et pour son véritable bénéfice.

Au-delà de ces constats, des questions sur **l'avenir du patrimoine religieux et du mont Royal mais aussi du canal de Lachine** se sont dégagées des réflexions du jury 2004. Le nombre croissant de monastères, d'églises et autres lieux de culte qui sont jetés spontanément en proie aux forces du marché pour résoudre la question de leur avenir tandis que louvoient les instances publiques est inquiétant. Alors qu'on peut se féliciter de la solution convenue entre les Sœurs Grises et l'université Concordia, un séisme sans précédent avance sur Montréal et son patrimoine comme

l'annonce le Carmel ou le cas des églises à vendre. Le tocsin sonne pourtant depuis des années, notamment par le biais des prix de Sauvons Montréal, et l'excuse de la surprise béate n'est pas valide. Il est plus que temps d'agir avant que le grand bal des liquidateurs et des démolisseurs ne commence. Le gouvernement du Québec et les autorités montréalaises doivent mettre en place des mesures de protection efficaces et surtout, créer les fiducies nécessaires pour que ces biens collectifs puissent bénéficier du temps de patience qu'il faut pour leur donner les projets et l'avenir qu'ils méritent.

Quant au mont Royal, on attend encore que les mesures de protection annoncées en février 2003 par la ministre Diane Lemieux et le maire Gérald Tremblay soient véritablement en place de même que les mécanismes de concertation convenus au Sommet de Montréal. Protéger le mont Royal – tout comme protéger le canal de Lachine et ses quartiers qui demeurent l'ensemble patrimonial le plus vulnérable de la métropole – ne tient pas du caprice mais de la nécessité impérieuse lorsqu'on voit les ambitions d'institutions respectables comme les universités ou la paroisse de Notre-Dame à son égard. Or, au-delà des remarquables efforts investis par la Ville de Montréal en matière de patrimoine dont sa volonté pionnière de se doter d'une politique du patrimoine, force est de constater que le véritable pouvoir de protéger appartient au gouvernement du Québec. Il y a plus d'un an, la ministre Beauchamp promettait que le statut du mont Royal serait établi d'ici juin 2004 – ce n'est pas fait. D'autre part, la Ville de Montréal s'est engagée à mettre en place des mécanismes de concertation qui réunissent les acteurs publics, privés et communautaires pour joindre les rangs, élaborer et réaliser un véritable plan de conservation et de mise en valeur – là aussi, ce n'est pas fait. Ce n'est pas fait mais c'est à faire! Et n'oublions pas le canal de Lachine où la convoitise a déjà fait beaucoup de ravages.

En 2004, on aurait cru que la récolte allait être plutôt modeste et le travail du jury, simplifié d'autant. En effet, on voit bien des grues et des chantiers mais peu répondent à la règle d'un parachèvement au 15 novembre de l'année. Pourtant, en tout, le repérage mené par le jury avec l'aide de certains bénévoles, a permis d'identifier une bonne cinquantaine de candidatures sur lesquelles le jury s'est penché à l'occasion de ses rencontres. C'est donc avec plaisir que le jury 2004 présente les résultats de l'édition 2004 des Prix Orange et Citron de Sauvons Montréal.

Le jury de l'An 2004

Dinu Bumbaru	Directeur des politiques d'Héritage Montréal
Joshua Wolfe	M. Urb.
Nathalie Zinger	Directrice générale d'Héritage Montréal
John A. Schweitzer	Artiste en arts visuels
Cécile Grenier	présidente de Sauvons Montréal, coordonne l'événement annuel des Prix.

Sommaire des prix Orange et Citron de l'An 2004

Thème 1 : Aménagement

Prix Orange **Quartier international de Montréal**
Place Jean-Paul-Riopelle
Square Victoria
Réseau souterrain

Design : Le consortium Daoust Lestage inc. – Provencher Roy et associés
 Michel Dallaire Design Industriel
 Williams Asselin Ackaoui et Associés inc.

Client : QIM – Quartier international de Montréal

Prix Orange **Centre CDP Capital**
 Design : Consortium Gauthier, Daoust Lestage inc.
 Faucher Aubertin Brodeur Gauthier – Lemay et Associés

Client : Société immobilière Camont

Mention Citron **Palais des Congrès – Façade de la rue St-Antoine**

Mention Citron **Densification du campus de l'université de Montréal**

Thème 2 : Urbanisme

Prix Orange **Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal**
Service de la mise en valeur du patrimoine et du territoire
Ville de Montréal

Mention Citron **Pratiques des sociétés para gouvernementales**
Démolition du Centre international de radio et de télévision d'Expo 67

Thème 3 : Restauration / recyclage

Prix Orange : **Restauration du cinéma Impérial**
Pavillon Sandra et Leo Kolber – Salle Lucie et André Chagnon

Design : Éric Gauthier, architecte

Client : Centre cinéma Impérial Inc.

Prix Orange : **Restauration de l'ancienne chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf
et aménagement de la Bibliothèque de la Société de Jésus**

Design : Beaupré Michaud, Dupuis Le Tourneux, architectes
 René Derouin, artiste

Client : Collège Jean-de-Brébeuf

Mention Citron **Condominiums Square des Gouverneurs**

Thème 4 **Insertion / Construction neuve**

Prix Orange: **TOHU**

Design : Schème consultants, l'Architecte Jacques Plante
Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes en consortium

Client : Cité des arts du cirque

Mention Citron **Pharmaprix** 3863, boul. St-Laurent (site de l'ancien Warshaw)

Mention Citron **Le 3947-61, rue St-Denis**

AMÉNAGEMENT

Prix Orange: Quartier international de Montréal

Le Quartier International de Montréal a finalement pris forme au cours des quelques dernières années. Ce qui était un no man's land piétonnier, une barrière entre le moteur économique de Montréal et son coeur historique a fait place à d'élégants bâtiments et d'attrayantes places publiques, le nouveau se mêlant à l'ancien. C'est pour le jury une vaste orangeraie, où on retrouve dans un coin un arbre fruitier un peu plus amer. Le Montréal souterrain s'est enrichi de liens bien éclairés menant aux stations de métro Square Victoria et Place d'Armes, ainsi qu'à plusieurs nouveaux stationnements souterrains. Les restaurants et les magasins sont accessibles, le vénérable square Victoria a subi une cure de rajeunissement, une pièce unique d'Art Nouveau – l'entourage Guimard de l'entrée de métro, offert par la Ville de Paris à Montréal en 1967 - a été restaurée et un espace public contemporain ajouté. La mal nommée autoroute Ville-Marie ne constitue plus un fossé entre la ville du Sieur de Maisonneuve et le centre du Montréal d'aujourd'hui. Trois niveaux de gouvernement, des organismes paragouvernementaux ainsi que le secteur privé, se sont investis dans le projet et le résultat est fantastique. En fait, Montréal a maintenant un quartier urbain moderne qui, au 21^e siècle, ferait l'envie de toute ville. Un modèle duquel s'inspirer pour réparer les autres dégâts urbains.

Prix Orange: Centre CDP Capital

Le Centre CDP Capital répond à une des promesses du modernisme, jusqu'ici non réalisée : grâce à la haute qualité thermique du système bioclimatique, les fenêtres sont véritablement transparentes. Jour et nuit, le bâtiment est lumineux, les fenêtres et son profil se détachent avec grâce sur l'horizon. Montréal s'est très rarement doté de bâtiments de qualité internationale et le Centre CDP Capital est méritoire pour son élégance, pour l'innovation en environnement et pour la créativité technique dont ont fait preuve tous les participants à sa création. La Caisse de Dépôt et de Placements du Québec voulait un siège qui reflétait son importance en tant qu'organisme mondial d'investissement. Cette réalisation rencontre amplement cet objectif et a aussi accordé un bénéfice urbain non quantifiable en colmatant la brèche entre le Vieux Montréal et le centre ville. Car en urbanisme, il faut des projets d'une telle envergure pour lever des hypothèques et réparer des dégâts comme ceux que fit l'autoroute en éventrant la ville au nom d'un certain progrès.

Les promoteurs n'ont habituellement qu'une seule idée en tête : sabrer dans les coûts de construction, en utilisant des matériaux de seconde qualité. Par le passé, Sauvons Montréal a arrosé de Citron de tels projets. La Caisse de Dépôt est un promoteur d'un tout autre ordre. Comme elle planifiait ce bâtiment dans le but d'en occuper la majeure partie pendant plusieurs années, le design et son exécution ont été abordés dans une perspective à long terme. Dans un tel cas, les coûts de construction sont peut être plus élevés mais, sur la durée de vie du bâtiment, il y aura des économies. Par exemple, les cloisonnements intérieurs sont amovibles, ce qui veut dire que si un département prend de l'expansion ou subit des compressions, son espace peut être réaménagé sans susciter de démolition, une économie appréciable tant au plan environnemental que monétaire.

Le parquet, l'immense atrium répond à plusieurs buts louables. Au-delà de sa fonction de hall de prestige, il sert de lieu de rassemblement pour les employés. Sa paroi de verre non teintée illumine de façon naturelle les espaces bureaux – dont on ne saurait minimiser l'importance dans la grisaille de nos journées d'automne et d'hiver. En plus de leur intérêt esthétique, les panneaux de verre transparent sont d'une grande efficacité énergétique. Ce lieu deviendra probablement l'espace intérieur semi public le plus prisé à Montréal. Des passerelles aux étages et la terrasse sur le toit ajoutent au décroisement de l'espace et permettent l'interaction des employés. La garderie située dans le Meco, un bâtiment adjacent, est aussi un plus en ce sens.

Aussi, environ 85% des matériaux utilisés ici proviennent du Québec, l'ameublement a été conçu et fabriqué au Québec, avec des produits du Québec et créant de l'emploi au Québec.

Certains des impacts positifs de ce projet ne sont pas faciles à quantifier, mais ils rencontrent les objectifs de Sauvons Montréal. Ils comprennent la préservation de deux éléments sous-évalués du patrimoine du début du 20^e siècle. Ce sont les bâtiments du Herald et du Meco situés rue St-Antoine. Comme la construction au-dessus de l'autoroute Ville-Marie entraînait une foule de problèmes légaux, structureaux et techniques, il est peu probable qu'une compagnie privée se serait lancée dans l'aventure. Aujourd'hui, le Vieux Montréal n'est plus coupé du reste de la ville et la construction du Centre CDP Capital a déjà eu un effet d'entraînement sur la mise en valeur des propriétés environnantes. Autrefois situées au bord du gouffre, elles sont maintenant près de tout ce qui bouge.

Prix Orange: Square Victoria

Bien peu de places publiques du 19^e siècle auront subi autant d'outrages au 20^e siècle que le Square Victoria. On a aujourd'hui réparé les dégâts, ses monuments ont été restaurés avec soin et replacés de façon à être appréciés de tous. L'espace a été reconstruit, en ajoutant bancs et fontaines et un éclairage élégant. Déplacée et réorientée, la statue de la reine Victoria peut maintenant surveiller son nouveau domaine. Mais peut-être que la partie la plus impressionnante du projet fut la restauration de la grille du métro, don de la Ville de Paris et oeuvre de Henri Guimard. Le panneau indicateur du nom de la station n'avait pu être installé à cause de la largeur entourant l'entrée de la station de métro qui est supérieure à celle des bouches d'accès parisiennes. La correction a été apportée et les murs de l'escalier ont également été revêtus des tuiles blanches appropriées. L'entrée Guimard retrouve toute son élégance.

Prix Orange: Place Jean-Paul-Riopelle

Non seulement a-t-on construit sur la tranchée de l'autoroute Ville-Marie, mais on l'a aussi recouverte d'un nouvel espace public. On a inséré *La Joute*, de l'artiste contemporain de renom, Jean-Paul Riopelle, dans un décor qui la met en valeur. *La Joute*, seule sculpture-fontaine de l'artiste, offre, à compter de la mi-mai jusqu'à la mi-octobre, un spectacle de brouillard, de feu et de lumière qui anime la Place Jean-Paul-Riopelle. Montréal a relativement peu d'espaces publics impressionnants et celui-ci a plusieurs des attributs d'une place publique of a accomplie : des arbres matures, beaucoup de bancs et un point d'intérêt impressionnant.

Mention Citron Palais des Congrès – Façade de la rue St-Antoine

Tel que construit à l'origine, le Palais des Congrès faisait face au Vieux-Montréal avec une paroi de béton sans grands attributs pour l'adoucir. Pourtant le projet avait été annoncé en 1981 avec la ferme intention de rétablir un lien heureux entre la ville et son quartier historique. L'agrandissement le long de la rue St-Antoine, terminé en 2004, n'améliore guère cet état. Le piéton venant de la Place d'Armes qui se rend à la station de métro du même nom ne voit encore qu'un long mur, ici agrémenté d'un tricotage de différents matériaux, couleurs et textures. Aucun des nouveaux éléments de la rue St-Antoine n'a les qualités d'un bâtiment discret. Sauf pour les façades des trois bâtiments qu'on a dû préserver (sans toutefois redonner au Rogers and King sa tourelle), aucune tentative d'intégration au patrimoine architectural du Vieux-Montréal ne transparait.

Les architectes de l'agrandissement faisaient certes face à un défi de taille de par le programme et le système de gestion du projet qui leur étaient imposés. Il leur fallait livrer un accès surdimensionné pour les autobus et les camions de livraison. Ce qui n'excuse pas que la vue à laquelle les piétons en provenance du Vieux-Montréal font face est celle d'une façade multicolore de peu d'envergure, des panneaux de verre bleus, suivi de panneaux de verre oranges, de pan de granite inséré comme

s'il s'agissait de papier peint courant au-dessus de panneaux de verre transparent. Plus loin, le granite se retrouve en dessous du verre. Puis vient la façade de l'ancienne caserne de pompier qui a l'air d'avoir été collée sur le béton, suivi encore de granite traité comme du papier peint faisant place à une paroi de verre, du béton, et cetera, et cetera. L'occasion de réparer la rupture visuelle brutale entre le Vieux-Montréal et le reste de la Ville a été ratée. Ce sera pour la prochaine génération à résoudre le problème.

Mention Citron Densification du campus de l'Université de Montréal

Depuis la construction par Ernest Cormier du bâtiment principal de l'Université de Montréal inauguré en 1942, l'Université est devenue le symbole de l'enseignement supérieur, dominant littéralement la ville. Les ajouts récents au campus de l'Université et aux institutions qui y sont reliées ont rempli à outrance tout l'espace. Prenons comme exemple le nouvel édifice de la Polytechnique qui, bien que son parement soit de briques de couleur appropriée, est un ajout trop massif. Le campus est situé sur le mont Royal, récemment classé arrondissement historique et naturel par le gouvernement du Québec, et avant cela il avait été classé par le Comité consultatif de Montréal pour la protection des biens culturels. Étant donné l'expertise disponible à l'Université, ses écoles d'architecture et d'urbanisme comptent parmi les plus expérimentées et prestigieuses au pays et on y retrouve également la chaire en paysage et environnement de l'UNESCO, on comprend mal pourquoi l'emplacement et l'intégration au contexte de ce bâtiment laisse tant à désirer. Il semble que personne n'ait pensé à faire appel aux techniques de modélisation tridimensionnelle pour évaluer l'impact visuel du bâtiment à partir de points clés dans la ville. Encore une fois, on aura regardé les projets à la pièce, comme des bâtiments dont on s'évertue à juger des détails architecturaux en négligeant l'à propos de leur intégration au paysage.

Aussi, étant donné le caractère unique du site, il est regrettable que le campus fasse autant d'espace à l'auto et qu'on ne soit pas plus exigeant dans l'élaboration des programmes des nouveaux bâtiments.

URBANISME

Prix Orange : Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Obligation légale établie par la loi qui amena la création du nouveau Montréal en 2002, le Plan d'urbanisme a été adopté en le 23 novembre 2004 par le Conseil municipal avec une majorité bien sentie de 59 votes contre 9. Après des décennies, voire des siècles depuis le plan des Sulpiciens de 1702, de tentatives pour doter l'île de Montréal d'une vision commune en matière d'aménagement, l'adoption de ce Plan, malgré certaines faiblesses ou incongruités et surtout, malgré les nombreux défis qui restent à relever, est un moment historique.

Bien entendu, on aurait pu se contenter du minimum requis par la loi et retrouver, une fois de plus, avec un document qui réunisse quelques planches colorées pour indiquer une distribution des fonctions sur le territoire. Un tel document, la Communauté urbaine de Montréal en avait produit un il y a près de 20 ans. Au contraire, les élus ont choisi de relever le défi de doter l'île de Montréal d'un outil plus étoffé qui reconnaisse qu'une ville est plus qu'un collage à saveur fonctionnelle. Façonné à partir des réalités géographiques, sociales et des tracés fondateurs dont certains remontent au début de Ville-Marie, le territoire montréalais forme un tout impressionnant par sa diversité et ce, au-delà des divisions politiques et administratives. Développé au terme d'un processus consultatif qui dura près de deux ans et mit la population autant que les élus et les milieux professionnels à contribution par les consultations de l'Office de consultation publique et d'innombrables séances de travail, le Plan d'urbanisme de 2004 succède en partie à celui que l'ancienne Ville de Montréal s'était donné en 1992 et qui avait inspiré, par son attention prêtée à la forme urbaine et aux hauteurs, d'autres villes comme Sydney, en Australie, qui a créé le sien à partir du nôtre.

S'inscrivant dans une perspective de développement urbain durable, le Plan d'urbanisme de 2004 fait le lien essentiel entre plusieurs actions municipales trop souvent éclatées; en particulier en matière de patrimoine, d'espaces verts et de qualité architecturale. Ce pacte social ambitieux donne aux instances montréalaises autant qu'aux arrondissements et aux futures municipalités reconstituées et à la population, une base de cohérence et d'intelligence qui manquait. Ce Prix Orange vient souligner la valeur de cette réalisation qui fait désormais partie du patrimoine de la cité et requerra à ce titre, respect et rigueur pour en assurer la protection et la mise en œuvre intelligente.

Cet hommage adressé justement à la Ville de Montréal pour avoir eu le courage d'aller au-delà du minimum, donne au jury l'occasion de souligner le silence menaçant qui émane du gouvernement du Québec quant à l'avenir du Plan d'urbanisme dans la réorganisation en cours. Ce silence laisse planer sur l'avenir de cet outil essentiel au développement durable de la métropole, le spectre d'une indifférence qui mènerait, une fois de plus, au gaspillage d'un travail collectif énorme. Il serait d'une grande irresponsabilité pour la métropole de demain et ses citoyens. Il faut que le gouvernement assure l'avenir de cette Orange!

Mention Citron: Pratiques des sociétés paragouvernementales
Démolition du Centre international de radio et de télévision d'Expo 67

La protection du patrimoine repose tant sur la responsabilisation des pouvoirs publics que sur la prise en charge et la participation active des citoyens, des propriétaires et des résidents aux débats et aux actions de reconnaissance, de valorisation et de protection du patrimoine. De plus, cette responsabilité des pouvoirs, instances ou sociétés publiques en matière de patrimoine s'exprime par un devoir d'exemplarité dans la connaissance, la gestion et la mise en valeur du patrimoine qui leur est confié.

Au cours de la dernière année, le manque de transparence et de suivi des processus d'évaluation du parc immobilier par certaines sociétés paragouvernementales a trop souvent été au rendez-vous, les cas de la démolition du Centre international de radio et de télévision d'Expo 67 par l'Administration portuaire de Montréal et le projet de rénovation envisagé par la Société immobilière trans-Québec pour le 5 Place-Ville-Marie illustrant malheureusement ce propos.

La conservation et l'enrichissement du patrimoine doivent bénéficier d'innovation et de créativité dans la recherche de solutions au-delà de la stricte application de lois, règlements et normes. La recherche de solutions transparentes et respectueuses de l'intérêt patrimonial des lieux et des ensembles qui sont touchés doit primer et respecter la spécificité du milieu urbain et de son histoire. Il est à noter que des progrès ont eu lieu à cet égard du côté municipal avec par exemple les efforts en matière de patrimoine déployés par la Société du parc des Îles. Il reste toutefois un écart important entre l'exception et la règle.

INSERTION / CONSTRUCTION NOUVELLE

Prix Orange : **Tohu**
La Cité des arts du cirque

Qui a dit que le recyclage n'était pas une expérience ludique ? Le nouveau bâtiment de la TOHU, qui réutilise des matériaux de rebut dont, entre autres, des panneaux des autos tamponneuses de La Ronde démontre bien que ce n'est pas vrai. C'est un bâtiment plein de charme et de plaisir, qui comprend un espace d'exposition, un centre d'interprétation du recyclage et une salle de spectacles circulaire unique de 840 places pouvant accueillir le cirque à longueur d'année. La TOHU est située

dans le Complexe environnemental de Saint-Michel, l'ancienne carrière Miron et site d'enfouissement où logent maintenant le Cirque du Soleil et l'École nationale du Cirque.

Les couleurs du bâtiment évoque celles du calcaire autrefois extrait de la carrière Miron. Le théâtre se trouve sous un chapiteau, comme la tente d'un cirque, permettant les représentations des trapézistes. Des blocs rectangulaires, qui abritent l'administration, les loges et le bistro, veulent évoquer les roulottes des saltimbanques qui traditionnellement entourent la tente du cirque.

La TOHU est un bâtiment vert sur un site désaffecté. En tant que tel, il rencontre le niveau or du programme de certification international de LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui exige de prêter attention à toutes les étapes du design, à la spécification des matériaux, aux méthodes de construction et au mode de fonctionnement. Pour plus d'efficacité énergétique et pour éliminer ainsi des émissions de gaz à effet de serre, on se concentre sur les énergies renouvelables. Voici quelques exemples d'applications concrètes des principes du développement durable dans la TOHU :

- un chauffage écologique basé sur un système de planchers radiants;
- selon la saison, on a recours à la géothermie passive pour préchauffer l'air neuf;
- un bac à glace sert à prérefroidir l'air neuf en été pour climatiser la salle de spectacles;
- d'anciennes traverses de chemin de fer ont été recyclées pour les terrasses extérieures et les allées;
- des salles de bain à consommation d'eau réduite;
- un bassin recueille et retient les eaux de pluie permettant ainsi leur écoulement graduel vers les canalisations d'eau de la Ville, évitant ainsi la construction d'un système de rétention souterrain fait d'immenses conduits bétonnés;
- la ventilation naturelle / hybride utilisant l'effet de cheminée de la salle de spectacle pour diffuser l'air avec un système à basse vitesse plutôt qu'avec des ventilateurs traditionnels;
- l'utilisation d'acier et d'autres matériaux recyclés dans l'ensemble du bâtiment. L'intégration de poutres provenant des usines Angus à la structure du pavillon est un subtil clin d'œil au passage de la ville d'un centre manufacturier à une métropole du spectacle.

Le développement durable est vraiment au coeur des préoccupations de la TOHU : elle s'implique dans la revitalisation du quartier St-Michel par une programmation culturelle communautaire, une politique d'embauche locale et une participation soutenue aux tables de concertation du quartier.

Autre innovation, l'interaction entre membres de différentes professions ou de champs d'expertise autres durant la phase de conception. Il y avait bien sûr les architectes, les ingénieurs, les architectes paysagers et les acousticiens, mais aussi les entrepreneurs et les experts en aménagement théâtral et muséal. Les architectes ont découvert que cette façon de procéder a mené à une bonification de l'ensemble dans un contexte budgétaire extrêmement serré.

Mention Citron

Le Pharmaprix du boulevard St-Laurent

Combien faut-il d'affiches pour signaler la présence d'un commerce? Apparemment, si on est une chaîne comme Pharmaprix, il en faut au moins une demi-douzaine. La transformation de l'ancien magasin Warshaw en une pharmacie a donné lieu à un bâtiment encore moins respectueux du contexte que ne l'était son prédécesseur construit en briques blanches dans les années 1960. La chaîne Pharmaprix a créé une vitrine criarde avec une signalisation pouvant attirer l'attention de l'utilisateur du boulevard Taschereau. Une fois le dommage fait, Pharmaprix a été avisé qu'elle devra redemander la permission de rénover le bâtiment. Il faut espérer qu'on pourra presser ce citron jusqu'à ce qu'on le transforme en orange, en repensant sa façade en réduisant la signalisation et en l'intégrant mieux à celles du boulevard St-Laurent, un lieu emblématique de Montréal.

Mention Citron

Le 3947-3961, rue St-Denis

La rue St-Denis est l'une des grandes artères culturelles de Montréal et un ensemble commercial d'une très forte identité. C'est donc avec une grande déception qu'on y voit s'élever des insertions aussi tristes et médiocres que celle-ci, réalisée après la perte malheureuse de bâtiments en pierre grise lors d'un incendie. Même si la hauteur et l'alignement de ce nouveau bâtiment conviennent au secteur, la qualité des matériaux et des finis, la forme et l'arrangement de la ligne du toit sont inacceptables. Quand aurons-nous à nouveau à Montréal une architecture commerciale durable, construite avec le soin et l'habileté des bâtisseurs d'antan. Il ne s'agit pas uniquement de respecter les normes et critères du règlement d'urbanisme. Il faut aussi faire preuve d'imagination, de talent et d'une certaine audace pour participer à la qualité d'un ensemble comme la rue St-Denis. Et en plus, il faut avoir le sens du travail bien fait au plan des matériaux et des détails, le sens du bel ouvrage qu'il faudra valoriser de plus en plus.

RESTAURATION / RECYCLAGE

Restauration

Prix Orange

Cinéma Impérial

Au cours des dernières années, plusieurs des cinémas montréalais du début du vingtième siècle, comme les Séville, Palace, Loews et York, ont connu un sort ultime ayant été soit défigurés soit démolis. L'Impérial a pour sa part fait l'objet d'une restauration remarquable, dans un contexte où une telle intervention est plutôt rare à Montréal. Le bâtiment a été remis à neuf dans le respect de son histoire et de son concept d'origine. De plus, les éléments architecturaux et la décoration intérieure ont été repris dans un souci du détail hors du commun. La façade a retrouvé son aspect original avec une fenestration reconstruite, les fresques du hall d'entrée ont été rafraîchies et les plâtres reconstitués, la symétrie des escaliers menant au balcon a été rétabli avec une attention particulière accordée aux matériaux d'origine et à des reconstitutions fidèles des balustrades et des escaliers. Les couleurs d'origine des murs et les motifs des tapis, faux finis et trompe-l'œil ont été retrouvés et appliqués dans le plus pur style de design néo-classique. Le rideau d'amiante d'origine a été retouché avec soin et des lustres respectant l'esprit de l'époque installés.

Construit en 1913 par David Jerome Spencer comme un super-palace, l'Impérial est un immeuble classé en 2001 par le ministère de la Culture et des Communications et a reçu une reconnaissance de la Ville de Montréal comme un immeuble significatif. Avec cette restauration mettant en valeur l'essentiel de ses caractéristiques d'origine, il confirme son statut de lieu exceptionnel du patrimoine montréalais.

Restauration / recyclage

Prix Orange

Restauration de l'ancienne chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf et aménagement de la Bibliothèque de la Société de Jésus

L'avenir des lieux de cultes et d'ensembles institutionnels à Montréal est un sujet d'actualité lorsqu'il est question de protection et de mise en valeur du patrimoine ainsi que d'aménagement urbain. Restauration, réutilisation et recyclage sont souvent identifiés comme des pistes à considérer et des projets montréalais comme ceux du couvent des Sœurs Sainte-Marie-Réparatrice et du monastère du Bon-Pasteur ont mis en pratique plusieurs de ces pistes.

Le Collège Jean-de-Brébeuf a entrepris de restaurer son ancienne chapelle, déjà utilisée depuis de nombreuses années comme salle d'étude et d'examen pour ses étudiants du secondaire et de joindre une nouvelle fonction à ce lieu, celle de bibliothèque de la Société de Jésus. La partie restauration a débuté par la démolition d'un faux plafond dégageant ainsi un espace fenêtré

impressionnant. Les murs et le plafond ont fait l'objet d'un travail minutieux de restauration respectant les détails architecturaux ainsi retrouvés. Une attention particulière a également été accordée au chauffage et à l'insonorisation du lieu sans le défigurer.

Le défi d'intégrer la bibliothèque en tenant compte de l'enveloppe et du parti architectural du bâtiment a été relevé avec ingéniosité par la création d'une immense paroi de verre séparant les deux fonctions (étude et bibliothèque) tout en gardant bien en vue l'ancien hôtel de la chapelle, signe des temps et de la vocation première de cette immense salle. Les 200 000 volumes, dont plusieurs milliers livres rares et anciens, ont été installés dans des galeries fermées créées à cette fin le long des murs. Huit œuvres murales conçues par l'artiste René Derouin et intitulées *Trois siècles de migration sur le territoire des Amériques* ont été installées de part et d'autre de la salle d'étude.

La restauration d'une salle d'étude, le recyclage de ce lieu qui intègre une bibliothèque d'une grande richesse patrimoniale, la mise en valeur d'une série unique d'œuvres, le souci accordé aux détails architecturaux et l'ingéniosité technique déployée pour assurer une insonorisation nécessaire pour les multiples usages de l'ancienne chapelle méritent d'être reconnus. L'application orchestrée de principes de restauration et de recyclage dans ce projet est digne de mention.

Mention Citron : Condominiums Square des Gouverneurs

Ailleurs, dans de nouveaux développements de banlieue ou sur des terrains récupérés sur l'auto, ces maisons auraient été la marque d'un urbanisme civilisé reprenant les leçons des pratiques d'aménagement éprouvées que l'on retrouve dans les quartiers construits avant la 2^e Guerre Mondiale. Ici, dans l'ancien jardin monastique de ce cloître construit au début du siècle dernier en périphérie de l'extraordinaire (mais insuffisamment protégé) ensemble qu'est Villa-Maria, c'est une réalisation malheureuse malgré les efforts de la municipalité et des citoyens pour favoriser un projet de qualité. Sans compter la désolante guérite en plastique beige qu'on a eu la grande habileté d'ériger à l'avant du monastère!

Certes, on notera qu'on a conservé la partie avant du bâtiment, la plus ancienne et une partie du jardin a été – pour le moment – épargnée ainsi qu'une partie du mur qui, malgré sa sobriété, est la marque essentielle du cloître. Ces efforts sont, en théorie, bienvenus et la conversion d'anciens édifices monastiques en résidences n'est pas forcément mauvais comme le démontrent plusieurs exemples à Montréal, Outremont et ailleurs. Ce que ce projet évoque, c'est la difficulté que nous avons à aborder la reconversion de sites conventuels. Ces sites sont fort intéressants comme complexes, comme des tous. Ils ne peuvent être réduits, dans leur dimension patrimoniale, à la seule pièce d'architecture savante que serait la chapelle ou le principal édifice, souvent celui qui porte la marque d'un architecte alors que les dépendances ou les jardins sont, eux, le plus souvent des œuvres anonymes.

En 1974 puis en 1975, le ministre des Affaires culturelles classa la chapelle puis le site des Sœurs Grises pour le protéger comme ensemble contre un projet immobilier qui voulait conserver la chapelle comme un joyau dans un coffre de condos. C'était il y a tout juste 30 ans. Le cas du Précieux Sang et de son « square » démontre que les défis sont encore là et ne rassure pas quant aux projets qui pourraient viser, outre le Carmel, des domaines conventuels comme Villa-Maria, le Grand Séminaire, Marianopolis, l'Hôtel-Dieu ou les Franciscains qui marquent la mémoire et l'identité actuelle de Montréal et de ses quartiers.

Note sur Sauvons Montréal et les prix Orange et Citron

SAUVONS MONTRÉAL

Au début des années 1970, plusieurs groupes oeuvraient de par la ville pour la préservation du bâti ancien et pour un développement urbain planifié et responsable. En 1973, aucun d'entre eux ne croyait que l'organisme « Beaux Sites / Great Places » allait perdre la bataille pour la préservation de la maison Van Horne. Pourtant, le jour même où le ministre des Affaires culturelles allait émettre l'avis de classement, au petit jour, la maison tomba sous le pic des démolisseurs. C'est ce qui provoqua un ralliement des groupes et la création de Sauvons Montréal, une société à but non lucratif qui est intervenue avec succès pour empêcher la destruction de la gare Windsor, de la Maison-Mère des Sœurs Grises, de la prison des Patriotes, du Monument National et de la maison Shaughnessy, entre autres.

LES PRIX

À l'instar de la Société d'architecture, qui avait lancé le bal en 1974, Sauvons Montréal a commencé à remettre des prix Citron en architecture et design urbain, et en 1982, elle ajouta des prix Orange à sa remise annuelle avec pour objectifs de faire prendre conscience des tendances architecturales et urbanistiques actuelles; d'être une mesure incitative à la rénovation attentionnée du bâti ancien et à une amélioration du design architectural et urbanistique à Montréal. Ces prix visent à provoquer une réflexion tout autant de la part de la profession que du public.

Pour être éligible, les interventions doivent avoir été effectuées avant le 15 novembre et faire partie de la production de l'année en cours. Les prix sont remis le deuxième vendredi de décembre. Les Orange viennent souligner la création de lieux significatifs, qui respectent la spécificité du milieu urbain tout autant que les processus et pratiques dont l'impact sur le patrimoine, l'environnement et sur la vitalité urbaine est bénéfique. Les Citron reviennent aux nouveaux lieux mal intégrés au contexte, allant même jusqu'au rejet de ce dernier, et démontrant une absence de pratique réfléchie de l'architecture et du design urbain, une négation du tissu social. Ils vont également à des démolitions, destructions et autres pertes qui auraient pu être évitées et à des décisions ou des pratiques néfastes.

-30-

Pour renseignements : Cécile Grenier 847-1559
Dinu Bumbaru 286-2662
